



S'informer | Le zoom de la rédaction

Politiques publiques

Industrialisation de la construction bois : les dix premiers projets sélectionnés

Les dix premiers lauréats de l'appel à projets « Industrialisation de produits et systèmes constructifs bois et autres biosourcés » ont été annoncés le 26 novembre dernier. Plusieurs autres vagues de sélection sont encore programmées jusqu'en octobre 2022.

L'appel à projets « Industrialisation de produits et systèmes constructifs bois et autres biosourcés » avait été lancé en juillet dernier lors du 10^e Forum bois construction. Le 26 novembre à l'occasion d'un déplacement à Rouen sur le chantier de l'écoquartier Flaubert, Emmanuelle Wargon, ministre déléguée chargée du Logement, Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, et Guillaume Boudy, secrétaire général pour l'Investissement, ont présenté les dossiers retenus dans le cadre d'une première vague

dont la date butoir avait été fixée au 15 octobre dernier*. « Dix projets ont été sélectionnés et font l'objet d'une décision d'octroi d'aide, pour un montant global de près de 16 millions d'euros », ont ainsi indiqué les membres du Gouvernement. « Ces projets lauréats ont convaincu grâce à leur contribution à la filière bois française et son renforcement industriel notamment sur la seconde transformation – fabrication de produits utilisables directement dans la construction. » Cette annonce a également été l'occasion pour le Gouvernement d'ouvrir l'appel à projets « Mixité pour la construction bas carbone ». Celui-ci vise à promouvoir l'association, pour le gros œuvre et le second œuvre, des matériaux biosourcés, géosourcés et de l'ensemble de l'offre de matériaux de construction pour les bâtiments de demain, dont les émissions de gaz à effet de serre, tout au long de leur cycle de vie, sont

Liste des projets sélectionnés

- M-Design (Pobi Structures - La Charité-sur-Loire (58)) - production optimisée de modules pour la construction hors-site de maisons «prêtes à vivre» en bois - 1,1 million d'euros.
- lhbic (Manubois - Les Grandes Ventes (76)) - création d'une unité de production industrielle de poteaux et poutres en bois BLC valorisant les grumes de hêtres locales et de basses qualités pour le marché en France - 1,6 million d'euros.
- Chenelet (Chenelet Développement - groupe Chenelet - Signy-le-Petit (08)) - modernisation des unités de scierie et de séchage ; développement des unités de transformation et d'usinage de produits de construction bois ; doublement des capacités de production de préfabriqués - 1,6 million d'euros.
- Hoboa (Horizons Bois - Pont-sur-Yonne (89)) - démonstrateur d'un système constructif mixte bois-béton et son usine de préfabrication - 1,7 million d'euros.
- CLT Innovant (Schilliger Bois - Volgelshheim (68)) - production d'une ligne de CLT, bois massif abouté et CLT - 1,8 M€ million d'euros.
- Unilattes (groupe Siat Labruguière - Labruguière (81)) - extension de la scierie actuelle par l'intégration de la deuxième transformation avec la production, fabrication et traitement, de liteaux - 1,8 million d'euros.
- Lignalinvest (Lignalpes - Saint-Pierre-en-Faucigny (74)) - augmentation des capacités de production et développement de produits de traitement biosourcés des bois rabotés - 1,8 million d'euros.
- Invest MSS (Bois et sciages de Sougy - Monnet-Sève - Outriaux (01)) - modernisation et augmentation des capacités de production des scieries - 1,8 million d'euros.
- Ecostructures (Mathis - Mutersholtz (67)) - offre complète de produits structurels en bois français 100% Français en 2026 - 1,8 million d'euros.
- T&H Horizon2025 (Technologies & Habitats - Saint-Félix (74)) - extension des capacités de production et développement d'un système de constructions modulaires en bois pour les bâtiments résidentiels de moyenne hauteur - 0,9 million d'euros.

cohérentes avec les objectifs que la France s'est fixés d'ici 2030 dans le cadre de sa stratégie nationale bas carbone (SNBC) et d'ici 2050 dans le cadre de la stratégie française pour l'énergie et le climat (SFEC). Ces deux appels à projets s'intègrent dans la stratégie d'accélération « Solutions pour la ville durable et les bâtiments innovants »

du quatrième programme d'investissements d'avenir (PIA4) et du plan France Relance, présentée par le Premier ministre le 17 mai dernier.

* Plusieurs vagues de sélection sont encore programmées : 2^e clôture intermédiaire le 15 février 2022 ; 3^e clôture intermédiaire le 15 juin 2022 ; clôture finale le 14 octobre 2022. Le cahier des charges est accessible sur la plateforme de l'Ademe : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/>

Le chiffre

50 millions d'euros

Au total, l'appel à projets « Industrialisation de produits et systèmes constructifs bois et autres biosourcés » est doté de 50 millions d'euros.

